

ANNEXE AU RAPPORT



DELEGATAIRE	Société le Kristo
OBJET DE LA DELEGATION	Gestion et exploitation du café/restaurant Du site Dordonha
PRISE D'EFFET	23/05/23
DUREE	3 ans
REDEVANCE	2 700 € forfaitaire et 2 % du CA quand il dépasse 50 000€

Commentaire

Le délégataire a commencé l'exploitation le 24 juin 2023.
Faute de comptes analytiques, il est difficile de réaliser une étude détaillée de la DSP. Les fournitures globales sont confondues avec celles du restaurant Le Kristo, également géré par le délégataire.

Seules les recettes sont comptabilisées au titre de la DSP :
Pour 2023 : 22 063,70€

Le relevé de caisse du café des musées pour l'année 2023 (24 juin – 31 octobre) indique 1 149 transactions.

Il est indispensable, pour un bon suivi de la délégation, que les comptes du café soient dissociés de celui du restaurant pour les charges de fonctionnement et offrent plus de détail.